

COMPTE-RENDU DU BUREAU DIRECTEUR DU 17 JANVIER 2011

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (4) : Jean-Paul Ters, Michel Chariou, Michel Ediar, Marie-France Charles

Membre de droit (1) : Marie-Violaine Palcau (DTN)

Invité (1) : Bernard Dahy, Adjoint au DTN.

Le Président ouvre la réunion à 19h00 et donne lecture de l'ordre du jour.

Le CR du précédent BD est adopté.

Le CR du précédent CD est validé et sera présenté à la prochaine réunion.

1) Charte graphique

La proposition de rédaction est examinée, il est décidé de remplacer le mot mail par " courriel ", de ne pas diffuser le numéro de téléphone portable du personnel administratif, enfin de diffuser ce document sous la signature du Président.

2) Travaux de la Commission de discipline

Le Président fait un bref résumé sur la visite qu'il a effectué auprès de l'avocate de la Fédération et qui portait entre autre sur le respect des procédures de convocation du prochain conseil de discipline.

3) Lettre o'clubs de janvier

Un réexamen de la lettre est faite, il est décidé d'inverser dans la présentation deux articles pour mieux répondre à l'objet de la Lettre o'clubs

4) Travaux Kisis

Il est rappelé vivement que c'est la Fédération qui fixe les priorités de la société Kisis, aucune ingérence personnelle ne prévaut à cet axe de travail défini. Les calendriers sportifs des ligues régionales ont généré beaucoup de travail au secrétariat afin qu'ils paraissent sur le site internet le plus vite possible. Des échanges ont lieu concernant le module d'inscriptions en ligne des compétitions, pour l'instant il n'est pas encore opérationnel.

5) Convention Dot-Vision

Cette convention ne pourra pas être signée car la Fédération n'a pas de matériel SportIdent à disposition, il est demandé que la société se tourne auprès d'une ligue.

6) Société XTenex

La DTN ne souhaite pas donner suite à cette proposition vu l'enjeu minime que cela génère.

7) Swiss orienteering

Il est demandé à la FFCO de revoir sa position quant à l'exigence des certificats médicaux pour les compétiteurs étrangers. La FFCO ne peut à aucun moment s'opposer au "code du sport" qui fait obligation à tout compétiteur venant sur le territoire français, la production d'un certificat médical.

8) Coupe du monde 2012

Bernard Dahy fait le point sur les différents rendez-vous qu'il a eu pour mettre en place la coupe du monde 2012, sa rencontre avec le Directeur des Sports du CG 92. Il informe le groupe des démarches partenariales qu'il a entamées, avec une perspective de résultats sous deux mois environ (partenaires privés).

9) M. Gérard Fusil, organisateur de raids en France, souhaite signer un partenariat avec la FFCO, le Bureau donne un accord de principe.

10) Raids

Un bref compte-rendu est fait retraçant la journée organisée par le pôle ressources de Vallon-Pont-d'Arc au Ministère et qui avait pour objet la réactualisation des documents proposés à l'usage des organisateurs de raids.

11) CD de l'Aveyron

De nouveaux contacts ont été établis avec le Comité départemental à la grande satisfaction de la DTN et du Président; et au bénéfice de notre équipe du haut-niveau.

12) Assemblée générale

Une présentation du déroulement de l'AG est faite. Les commissions auront à présenter leur rapport suivant le rétro-planning présenté lors du dernier CD par Hélène Ediar.

13) Prochain Comité directeur

Il se tiendra au siège fédéral le 12 février 2011 de 9h30 à 17 heures.

14) Commissaire aux comptes

Il sera présent au siège fédéral la 1^{ère} semaine de février, les contrôleurs aux comptes interviendront après.

15) Statuts

Le Président apporte quelques précisions liées à une modification de nos statuts, entre autre concernant un médecin élu et un poste de droit pour un coureur de haut niveau.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est terminée à 0h40.

Le Président
Jean-Paul TERS

La secrétaire de séance
Marie-France CHARLES

